



Licenciement apres un CDI avec contrat de professionalisation

Par **liza9**, le **23/09/2013** à **14:21**

Bonjour ,

je suis en CDI contrat a dureé indeterminé avec un contrat de professionalisation chez une boite de prestation depuis nov 2012, j'avais un ordre de mission avec le client qui prendra fin le 31/12/2013 , a cause des raison interne le client à décidé d'arreté la mission au mois de septembre .

suite a la decision du client ma boite de prestation à décider de me licencier alors que mon contrat de professionalisation n'est pas encore fini, et j'avais signé un ordre de mission qui prend fin le 31/12/2013 ,j'aimerez bien savoir quel son mes droits ?